Chapitre 2 : les charges incorporées aux coûts

Objectif: déterminer les charges de la comptabilité de gestion retenues pour le calcul des coûts

Prise en compte des **charges** de la comptabilité financière correspondant uniquement aux **consommations effectives** de facteurs de production=**charges de la comptabilité de gestion** .

I l'identification des charges incorporables non incorporables et supplétives

A-les charges incorporables

a- définition

=charges d'exploitation et **charges financières** consommées pour la production et la commercialisation de biens et de services (classe 6).

<u>b-charges incorporables usuelles</u> (parfois **retraitées**)

Voir tableau ci-après

<u>Comptes</u>	Charges d'exploitation et financières			
601/602/606	Achats ,autres achats stockés et achats non stockés			
61/62	Services extérieurs et autres services extérieurs			
63	Impôts taxes et versements assimilés			
64	Charges de personnel			
681	Dotations aux amortissements et aux provisions –charges d'exploitation			
66	Charges financières (certaines)			
686	Dotations aux amortissements et aux provisions –charges financières			

Remarque: charges couramment rencontrées

B-les charges non-incorporables

<u>a-définition</u>

=charges qui **ne concourent pas** à l'activité productive ou commerciale (donc exclues des coûts)

<u>b-charges non incorporables les plus courantes</u> (notamment les 67 et 687)

- Charges exceptionnelles (ex: moins value sur cession d'immobilisation)
- Charges sans rapport avec l'activité productive (assurance vie des dirigeants)
- Charges liées à **l'affectation des résultats** (impôts sur les bénéfices ,participation des salariés)
- Charges comptabilisées en vue du respect des **règles fiscales** (provisions pour risques ,dotations aux amortissements des frais d'établissements)
- Charges ayant le caractère d'investissement (investissement inférieur à 500 €).

Remarque : la perte de valeur d'une immobilisation ou d'un actif circulant peut être incorporée aux coûts

C-Les charges supplétives

a- définition

=charges **non enregistrées** en **comptabilité générale** mais retenues en comptabilité de gestion car elles **concourent à l'activité productive**

<u>Rmq</u> :elles sont incorporées aux coûts pour annuler l'influence du mode de financement et de la forme juridique de l'entreprise.

b-différentes catégories de charges supplétives

Rémunération conventionnelle des capitaux propres :

.si financement des investissements par **emprunt** :charges financières .si financement sur **fonds propres** :on se prive des intérêts des placements :on calcule donc une charge d'intérêt fictif **non comptabilisée en comptabilité générale mais incorporée en comptabilité de gestion**

Exemple :Les capitaux propres de l'entreprise Durand sont de 1500000€ (capital +réserves +report à nouveau +provisions réglementées).

Le taux moyen des emprunts à long terme est de 7 % l'an.

La périodicité de calcul des coûts est mensuelle

Les **charges supplétives mensuelles** s'élèveront à :1500000 x 7 % x 1/12=8750€ pour l'exercice N.

Ces charges fictives sont à incorporer aux coûts de production des biens et des services .

Rémunération du **travail de l'exploitant** pour les entreprises individuelles:

.si **société**: les salaires des dirigeants sont incorporés aux coûts car ce sont des charges

si **entreprise individuelle** :l'exploitant se rémunère sur les bénéfices ,cela n'apparaît pas dans les charges de la comptabilité générale.

Il faut donc rétablir l'équilibre en incorporant aux coûts ces rémunérations.

<u>Ex</u> :Mr Durand exploitant non salarié d'une petite entreprise .Il exerce son activité en se partageant entre l'aspect technique et le commercial .

Un technicien à temps plein est payé 3000€

Un commercial à temps plein est payé 2500€

Donc salaire à incorporer :3000x 50%+2500x 50%=2750€ +50%de charges patronales =4125€

II-le retraitement des charges incorporables en comptabilité de gestion

Objectif :se rapprocher de la réalité des coûts.

A- les charges d'usage

Objectif :se rapprocher de la réalité économique

a-définition

- remplace les **dotations** aux **amortissements** de la **comptabilité générale** (qui sont souvent appuyer sur des normes de durée et sur les coûts historiques)
- Charge d'usage =valeur actuelle/durée probable d'utilisation b-intérêts des charges d'usage
- -la base amortissable d'un bien =**valeur actuelle** (valeur de **remplacement**) et non pas à son coût d'achat initial (valeur d'origine) ;
- -la durée d'amortissement =**durée probable** d'utilisation et non pas à sa durée fiscalement autorisée ;
- -la charge d'usage : incorporée aux coûts tant que **le bien contribue à l'activité productive .**

Exemple:

Coût d'acquisition d'une machine outil :**100 000€** au début de l'exercice N et amortie linéairement sur **5 ans**

Durée probable d'utilisation compte tenu des conditions :8 ans .

Mode d'amortissement : linéaire

Valeur vénale (revente) début N+2:80000€ = valeur de **remplacement** Amortissement constaté en comptabilité financière :100000 €/5=20000 € Charge d'usage à constater au cours de l'exercice N:80000 €/8=10000 € **Différence d'incorporation** constatée sur amortissement :

10000-20000=-**10000** € donc minoration des charges de la comptabilité de gestion

Montant de la charge d'usage : à **incorporer aux coûts** de la période ,en remplacement de la dotation constatée en comptabilité financière .

B-les charges abonnées ou abonnement de charges

=**charges** correspondant à une **consommation régulière** mais payée périodiquement (ex: loyer ,abonnements ,assurance,....)

Exemple :le loyer annuel est payée le 31/12 pour 60 000€.Pour le calcul **mensuel** des coûts on retient **5000**€ (60000/12)

C- les charges étalées

Objectif :se rapprocher de la réalité

a- définition

Remplacent les **dotations aux provisions pour risques et charges** (anticipation de charges futures)constatées en comptabilité générale **annuellement**

b-intérêt des charges étalées

Les dotations sont étalées selon des critères spécifiques à l'entreprise

L'étalement des charges permet un meilleur suivi des coûts

Remarque:On **corrige donc les données de la comptabilité générale** avant leur imputation au coûts (**différence d'incorporation** qui modifient le résultat de gestion).

Exemple:

La créance sur le client Dumont de 53820€, non réglée au 31/12 ,doit être provisionnée à 40% sur information du tribunal de commerce.

La dotation est donc de 40% x (53820/1.196)=18000€.

En comptabilité de gestion le montant de ce type de charges peut être calculé statistiquement .Exemple :les provisions sur créances représente en moyenne **0,5% du chiffre d'affaires mensuel**

Pour le mois de décembre le chiffre d'affaires est de 250000€, la charge étalée est donc de 1250€ (pour les autres mois 0.5% du CA)

Pour le mois de décembre cela entraine une **différence d'incorporation** de : 1250-18000=-16750 (les charges ont été minorées en comptabilité de gestion)

D-différences d'incorporation sur matières premières et matières consommables

➤ **Définition**: elles proviennent d'une **évaluation comptable** des matières consommées d'une part et de la **valeur réelle** des matières consommées sorties du stock d'autre part.

Exemple :Au cours d'une période considérée :consommation de matière premières 5000Kg dont le coût unitaire est de 10€.

La baisse des cours permet d'évaluer à 8€ le kg le coût de remplacement .

Pour évaluer les coût les dirigeants ont décider de valoriser au coût de remplacement les matières incorporées:

Coût conventionnel	8€ x 5000	40000€
Coût de sortie constaté	10€x 5000	50000€
Différence sur matières consommées		= -10000€

Les coûts ont donc été minorés et le résultat majorés

E-les différences d'incorporation

- Les **différences d'incorporation** = résultat du **retraitement des charges** constatées en comptabilité générale (charges d'usage , charges étalées, charges abonnées , matières premières ,charges supplétives)
- En comptabilité de gestion (point de vue économique):charges réelles économiquement justifiées .
- Conséquences sur le calcul des coûts et sur les résultats: calcul=charges de la comptabilité de gestion –charges de la comptabilité générale
- différence positive = supplément de coût de production et donc diminution du résultat analytique par rapport au résultat de la comptabilité générale.
- ➤ **Différence négative**=minoration des coûts et donc **augmentation du résultat analytique** par rapport au résultat de la comptabilité générale .

Incidence du retraitement des charges sur le volume des coûts et sur le résultat de la comptabilité de gestion par rapport à la comptabilité générale

Différence =charges incorporées – charges incorporables	Différences d'incorporation sur charges	Incidence sur le volume des coûts calculés	Incidence sur le résultat par rapport à la comptabilité générale
Charges incorporées >charges incorporables	>0	augmentation	diminution
Charges incorporées <charges incorporables<="" td=""><td><0</td><td>diminution</td><td>augmentation</td></charges>	<0	diminution	augmentation
Charges supplétives	>0	augmentation	diminution

<u>Exemple:entreprise individuelle Incor</u> calcule ses coûts de production tous les mois.

Pour le mois d'octobre N:les comptes d'exploitation font apparaître les données suivantes :

- Compte 60 à 67:545 000€ dont 120000 € de matières premières et dont 30000€ de charges exceptionnelles ;
- Ces charges comprennent également 80000€ de charges constatées en octobre mais abonnées pour un montant mensuel de 70000€
- Pour les matières premières utilisées la compta de gestion retient 112000€ après avoir ajusté le coût d'achat des matières premières (coût conventionnel de remplacement)
- Compte 6811 dot aux amortissements annuelles:600 000€ mais la charge d'usage est évaluée à 660000€
- ➤ Rémunération des capitaux propres (taux annuel 6%:montant des capitaux propres :2 000 000€)

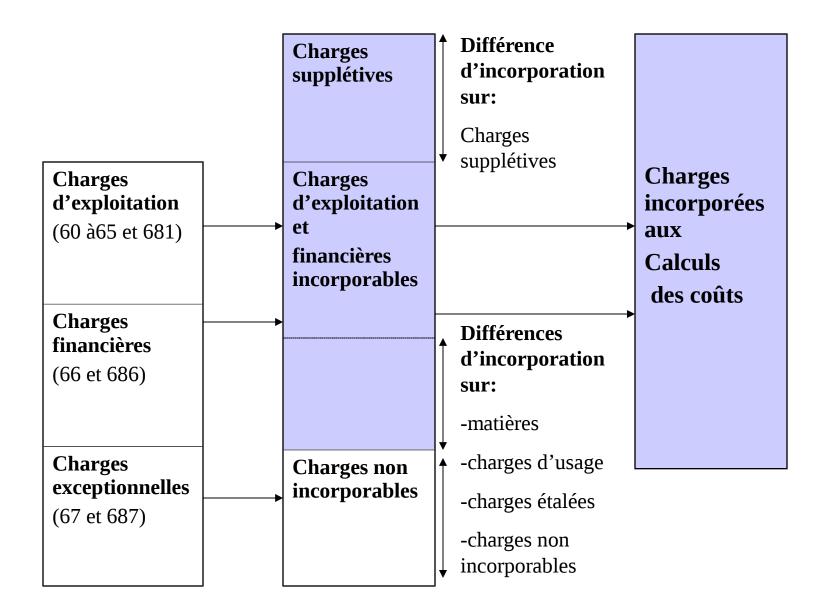
Calcul des différences d'incorporation:

- Sur matières :112000-120000=-8 000 €
- Sur charges d'usage:(660000/12)=55000-0 (car octobre) =+55 000€
- Sur abonnement de charges:70000-80000=-10 000€
- Charges non incorporables :-30000
- Charges supplétives :(2 000 000 x 6%/12)=+10 000€

Donc le montant des **charges incorporées** aux coûts du mois d'octobre est de :

545000 -8000+55000-10000-30000+10000=**562000€**

Charges constatées	Charges incorporé es	Charges incorporabl es	Différen ce d'incorp oration	Incidence sur le volume des coûts	Incidence sur le résultat /compta fi
Matières premières	112000	120000	-8000	Diminution	augmentatio n
Dotation aux amortissements	55000	0	55000	Augmentati on	diminution
Abonnement de charges	70000	80000	-10000	Diminution	Augmentatio n
Rémunération des capitaux	10000	0	10000	Augmentati on	diminution



Charges incorporables = charges de la comptabilité financière

- charges non incorporables
- + charges supplétives

Charges incorporées = charges incorporables

+ ou – différences d'incorporation

(sur matières ,abonnement de charges ,charges

usages ou charges étalées)